



Revue de presse hebdomadaire n°7

Semaine : du 21 au 25 avril 2008

**Cette revue de presse est préparée par l'Observatoire de la
Corruption de Transparency Maroc**

21/04/08

BTP : 5 Milliards de DH de corruption

Les entrepreneurs en BTP se proposent de lutter contre la corruption. Pour ce faire, une convention va être signée à l'initiative de la Fédération des bâtiments et travaux publics. Le secteur particulièrement confronté au noir, à l'informel et donc à la corruption entend limiter ces pratiques ce qui lui permettrait de réaliser des gains de 5 milliards supplémentaires.

Le journal

Tanger et Rabat battent le record de la hausse des prix de l'immobilier

D'après une étude récente du cabinet Invest Finance Consulting Fiducia, la ville de Tanger a enregistré la plus importante hausse du prix du m² : 35% pour les appartements, 80 % pour les terrains construits et 358% pour les terrains nus. Rabat est venue en 2^e position avec 45% pour le prix du m² des appartements, 146% pour celui des terrains construits et 234 % pour les terrains nus.

Assabahia

Le PJD revendique la révision de la constitution

Dans une rencontre organisée par le PJD à Rabat portant sur "l'indépendance de la justice entre réforme et procès", M. Ramid a réclamé la levée de la tutelle du ministère de la justice sur le conseil supérieur de la magistrature, la révision d'un nombre d'articles de la constitution et du statut de la magistrature, ainsi que la restructuration du CSM afin d'asseoir une indépendance effective de la justice.

Annahar Almaghribia

Des acteurs associatifs somme l'Etat de traquer les fraudeurs du foncier

Célébrant la journée nationale de protection de l'argent public, une rencontre a été organisée par l'instance nationale de protection de l'argent public portant sur "l'assiette foncière nationale entre les ambitions du développement et le détournement de l'argent public". Des illustrations de détournements ont été présentées notamment le trafic de sable qui a accompagné la cession de la plage d'Essaidia à FADESA en plus de témoignages des victimes de spoliation des terres guiches, collectives...

Al Adala Watanmia

Tiznit : le club de la presse s'engage à dénoncer la corruption

Un communiqué du club de la presse de Tizint a dénoncé l'intervention musclée des forces de l'ordre lors de la manifestation de solidarité avec Al Massae organisée le 08/04/2008. Le CPT a réaffirmé son engagement dans la dénonciation de la corruption malgré l'oppression, les arrestations et les procès manigancés.

Al Adala Watanmia

22/04/08

La spéculation effrénée provoquera-t-elle le krach ?

La hausse vertigineuse du prix des actifs immobiliers s'est poursuivie en 2007, ce qui constitue un risque pouvant, en cas de retournement du marché, affecter négativement l'activité économique. La spéculation liée en grande partie à la pratique du noir grève le secteur et entrave son développement. Combattre ce fléau dépend d'un engagement public privé, par la mise en place d'une fiscalité rationnelle, et d'une responsabilité des promoteurs.

Finances News

Un don royal confisqué à ses propriétaires au profit du président du club Maghreb de Tétouan

Les bénéficiaires des dons royaux relatifs à la distribution des terrains récupérés de la coopérative Hassania dans le cadre de la réforme agraire ont été dépouillés illégalement de leurs terrains par le président du club Maghreb de Tétouan avec la complicité de l'ancien bureau de ladite coopérative. Le président du club Tétouanais a entamé des travaux de construction devant la protestation des victimes qui revendiquent l'ouverture d'une enquête.

Bayan Alyawm

La police judiciaire poursuit ses investigations sur le détournement de 80000 DH à la trésorerie régionale de Tétouan

Les investigations se poursuivent sur les dessous du détournement des 80000 DH à la trésorerie régionale de Tétouan ; des fonctionnaires, des responsables voire le trésorier général sont interrogés. Ce dernier avait tenté de camoufler l'affaire en collectant auprès des fonctionnaires la somme détournée sans suivre les procédures légales.

Alittihad Alichtiraki

Printemps orageux à Essaouira : Des demandes de révocation, des poursuites judiciaires, et la cour des comptes reste en ligne

Les conflits opposant la présidente du conseil municipal et l'opposition passent devant les tribunaux. La cour des comptes avait adressé une correspondance à la présidente l'exhortant à se prononcer sur un ensemble d'affaires et des voix se lèvent, toujours, appelant à la réunion d'une session extraordinaire afin de débattre de la gestion locale.

Alittihad Alichtiraki

Les blessures et les déclarations d'Abroune sur le gazon contredisent les responsables des "normes internationales"

Le président du club Maghreb de Tétouan a démenti les allégations de la fédération du football qui niaient les dangers sanitaires des pelouses synthétiques. Abroune a mis l'accent sur les risques sanitaires des granulés de caoutchouc contenus dans les pelouses synthétiques : absorption par les voies respiratoires, inflammation des yeux, odeur suffocante... auxquels s'ajoutent les risques environnementaux.

Assabahia

Deux policiers sont traduits devant le parquet général à Tétouan pour chantage

Deux policiers accusés de chantage ont été interpellés par la police judiciaire. Ils procédaient au repérage de personnes soupçonnées de trafic de drogue en les soumettaient au chantage pour leur soutirer d'importantes sommes d'argent. Trois autres complices sont encore recherchés.

Alahdath Almaghribia

Un avis de recherche contre un acteur associatif à Tounfit ayant dénoncé des affaires de corruption

Le président de l'association 'avenir du cèdre et du chêne' a fait l'objet d'un avis de recherche suite à sa dénonciation de la malversation et du pillage du cèdre de la région de Khénifra. Mohamed Elataoui, étant accusé d'atteinte aux sacralités, a été condamné à un an de prison ferme depuis plus d'une année. Une accusation qui serait montée de toute pièce pour empêcher le militant d'adresser au souverain les dossiers de corruption lors de sa prochaine visite à la ville.

Assabah

23/04/08

Session clandestine du conseil de la ville de Casablanca : la Lydec en accusation

Le conseil de la ville de Casablanca se réunit aujourd'hui en session ordinaire pour examiner, parmi son ordre du jour, le renouvellement du contrat de gestion déléguée confiée à la Lydec depuis une décennie. Les conseillers n'avaient pas reçu, jusqu'à hier matin leurs convocations ni étaient informés du projet de l'ordre du jour contrairement aux dispositions de la charte communale. Cette tentative "délibérée" chercherait à surprendre les conseillers de l'opposition qui se sont dressés contre les violations flagrantes du cahier de charge par la Lydec.

Al Bayane

Spéculation foncière et immobilière

Le manque de visibilité sur le patrimoine foncier de l'Etat augmente la pression du marché. A peine 214000 ha sont identifiés sur plus de 1 million d'ha disponibles.

Toutefois, d'autres contraintes et dysfonctionnements, à lever, entravent le marché foncier : problèmes d'urbanisme, faiblesse de la production du logement, manque de ressources humaines, mauvaise gouvernance du secteur, insolvabilité, opacité du marché.

Pour mettre en place un foncier urbanisable, constructible et planifié, plusieurs mesures ont été inscrites au projet du code de l'urbanisme de 2008.

L'Economiste

Entretien avec Ali Lahlou, directeur de l'Observation de la corruption : la lutte contre la corruption est aussi l'affaire des citoyens

Le directeur de l'ONC a dressé le bilan de l'observatoire et a mis en exergue la mise en place de la cellule d'aide aux victimes de la corruption et le travail qui reste à accomplir pour inciter les citoyens à lutter contre ce fléau. Ali Lahlou a également jeté la lumière sur l'état des lieux de la corruption au Maroc.

Aujourd'hui le Maroc

Les lois sur la déclaration du patrimoine : exemple de la loi relative aux députés et fonctionnaires

La déclaration du patrimoine est devenue l'une des conditions essentielles du bon fonctionnement des démocraties modernes en ce qu'elle consacre la transparence et la bonne gouvernance. C'est pourquoi le Maroc a enrichi son arsenal juridique par de nouvelles lois notamment celle qui régit les députés et fonctionnaires que l'article se propose d'étudier.

Rissalat Aloumma

Suspension de trois joueurs de Témara suspectés de trucage de match

Le bureau exécutif du club de l'Union Sportive Témara a suspendu 3 joueurs qu'il soupçonne d'avoir manipulé le dernier match de l'UST disputé contre Alittihad Alkassimi. Une enquête est ouverte, mais l'on parle déjà de preuves confirmant la fraude des joueurs.

Al Massae

L'observatoire de la corruption se félicite de la création d'une cellule d'aide aux victimes

Huit mois après sa création par Transparency Maroc, l'observatoire de la corruption a présenté le bilan de son activité notamment la création d'une cellule d'aide aux victimes de la corruption animée par des avocats. Aussi un guide aux victimes est en cours de préparation.

Assabah

Bilouka dénonce des responsables dans la justice et la police

Les déclarations d'un des grands barons de drogue Mohamed Larbiti, alias Bilouka, ont compromis des anciens responsables sécuritaires et de hauts gradés de la justice qui seraient impliqués dans le trafic de drogue et le blanchiment de capitaux. Certains suspects ont été innocentés dans l'affaire Erramach. L'affaire est devant le procureur du roi et les prévenus sont sous haute surveillance dans la prison de Oukacha.

Assabah

24/04/08

Les transactions "amiabes" menacent d'une nouvelle vague de protestations contre le maire de Marrakech

Les observateurs de la gestion locale prévoient la montée des protestations contre le maire de Marrakech qui a proposé dans l'ordre du jour de la dernière session du conseil la passation de deux marchés à l'amiable sans suivre les procédures légales. Le manque de transparence règne sur les marchés passés par le conseil de la ville et est décrié par les conseillers et les observateurs.

Al Hayat

Hjira critique la précipitation dans l'octroi des autorisations de construire

Le ministre de l'Habitat a mis en garde les directeurs des agences urbaines et leur a demandé d'appliquer la loi et de procéder aux contrôles requis au lieu de livrer les autorisations de construction sans vérification des normes de qualité et de sécurité.

Al Massae

La cour régionale des comptes de Fès a décidé de poursuivre des présidents de conseils d'arrondissement

La cour régionale des comptes a engagé des poursuites contre plusieurs présidents de conseils d'arrondissement, à Fès, à cause des nombreuses irrégularités qui entachent leur gestion financière. Les poursuites pourront revêtir un caractère pénal et les prévenus ont été invités par la cour à se faire assister par des avocats.

Al Massae

Le parc zoologique de Rabat languit

La cession des 40 ha sur lesquels s'édifiait le Zoo de Rabat suscite encore la polémique. Le terrain appartenait initialement à la tribu Guich de l'Oudaya, dont les membres comparaissent devant la justice. Ce terrain ayant entré dans le domaine public forestier de l'Etat, échappe par la loi à la tutelle des collectivités locales. Ce qui remet en cause la dite cession. Par ailleurs, Addoha qui s'est engagé à construire le nouveau zoo s'y dérobe au prétexte qu'elle n'en est pas spécialiste tout en entamant les travaux de construction de son projet qui n'est pas sans nuire à la ceinture verte.

Al Monâataf

Le conseil constitutionnel annule l'élection d'un parlementaire à la préfecture d'Azilal

Le Conseil constitutionnel a annoncé l'annulation du mandat d'un député du parti de l'Istiqlal dans les élections législatives du 7 septembre 2007 à la préfecture d'Azilal. Le député invalidé a fait l'objet de plusieurs plaintes et recours. La région de Tadla-Azila avait connu, auparavant, la condamnation de deux autres parlementaires pour fraude électorale.

Attajdid

Une commission d'audit à la préfecture d'Ifrane

Une commission composée de 3 magistrats de la cour régionale des comptes est arrivée au siège de la préfecture d'Ifrane pour auditer la gestion et le fonctionnement du conseil régional. Des rumeurs courent sur des fraudes et des irrégularités financières et administratives.

Bayan Al Yawm

25/04/08

Un million de ménages incapables d'accéder au logement en 2007

Selon le ministre de l'habitat, près de 1 million de ménages marocains sont incapables d'accéder au logement en 2007, auxquels devraient s'ajouter près de 120000 autres familles en 2008 suite à l'augmentation incessante des prix de l'immobilier dans les principales villes du pays.

Maroc Hebdo

Quand l'immobilier explose, rien ne va

En voulant jouer à l'apprenti promoteur, par l'absence de maîtrise des coûts et la facilité des crédits accordés pour tout placement dans la pierre, les coûts de production peuvent déraiser. L'immobilier doit être un vecteur de croissance pour tous et non pas un instrument pour enrichir toujours les mêmes.

Le soir

Le conseil de la ville de Rabat cède au dirham symbolique les terrains de Belvédère au FUS

Le conseil de la ville de Rabat a approuvé la cession du terrain de Belvédère au dirham symbolique au Club du FUS au lieu de la société FUS développement. Le club s'engagera à donner en échange un autre terrain où il construira d'autres installations sportives dans un délai de 6 ans. Par ailleurs, la défense de la famille Bargach, prétendue héritière de 4200 m² dans le terrain cédé, envisage de recourir à la justice en estimant que ladite cession est une pure dilapidation de l'argent public.

Attajdid

La transaction du gazon synthétique

Les plaintes des clubs sportifs ont enfoncé le clou de la suspicion qui entoure les pelouses artificielles. En dépit des avantages, notamment économiques, qui lui sont reconnus par la fédération du football, plusieurs problèmes ont émergé : émanation d'odeurs de caoutchouc, blessures répétitives, pneumonies, inflammation des yeux. Or, l'autorisation de la FIFA ne signifie nullement que le Maroc a respecté les normes fédérales.

Nichane

Un marché public évalué à 3 milliards de centimes exécuté sans approbation ministérielle

La gestion par l'Office Régional de Mise en valeur Agricole de Tadla des marchés publics serait entachée d'un nombre d'irrégularités battant en brèche les principes de transparence et de contrôle des dépenses publiques. Plusieurs marchés publics dépassant le seuil de 20 millions de dirhams ont été passés et exécutés sans l'approbation du ministre d'agriculture. D'où l'appel à l'ouverture d'une enquête d'audit dans ce sens.

Attajdid

Des insultes, des injures et des accusations de vente de Casablanca et des casablançais lors de la session d'avril : le groupe socialiste émet des réserves sur le protocole d'accord entre le conseil de la ville et la Lydec

Une atmosphère malsaine régnait au sein du conseil de la ville de Casablanca lors de sa dernière session. L'évaluation de la gestion de la ville a provoqué de violentes altercations entre les conseillers. L'opposition a remis en question la gestion déléguée par la Lydec et a mis l'accent sur les irrégularités enregistrées par le rapport d'audit dans la gestion locale.

Alittihad Alichtiraki

Les forêts du nord : pillage, incendies et irrégularités dans les transactions d'exploitation

La situation des forêts du nord est alarmante. Plusieurs menaces, principalement du fait de l'homme, pèsent sur elles : des incendies anonymes dévorent annuellement des centaines d'hectares, le découpage et le pillage détruisent d'autres superficies. Toutefois, le principal danger qui guette les forêts est l'abattage de grandes superficies pour la culture du cannabis au grand bonheur des lobbys des entreprises du bois.

Alahdath Almaghribia

L'opacité entoure la cession de 16 ha à Settat

Des citoyens de Sidi Rahal ont mis en doute la transparence de la cession de 16 ha appartenant aux domaines au profit du vice président du conseil rural de la région. La procédure de cession soulève plusieurs interrogations notamment du fait de l'existence d'un litige en justice devant le tribunal administratif de Rabat. Le contrat de vente serait entaché, également, d'un nombre d'irrégularités et des voix se lèvent appelant à l'ouverture d'une enquête.

Assabah

27 conseillers décident de l'avenir de la gestion déléguée de l'eau et de l'électricité à Casablanca

Les conseillers socialistes du conseil de la ville de Casablanca se sont opposés à la signature du protocole d'accord conclu entre la Lydec et le conseil de la ville au moment où 27 conseillers sur 131 ont voté. L'opposition a pointé du doigt la gestion de la Lydec et a appelé à son remplacement par une société marocaine d'économie mixte.

Assabah